



## Compteur edf eau, règlement sans justificatif

Par **bernardeau\_old**, le **16/06/2007** à **09:53**

je suis locataire par soumission du camping de mansle. Pour la saison 2006 le propriétaire la marie m'a facture pour 1300 euros d'eau et 1400 euros d'électricité sans pouvoir justifier des consommation par compteur. Il existe 1 seul compteur pour 5 unité, à savoir le camping, le snacl, l'arroisag des fleurs de la ville , le club de canoe et une borne relai afrfectée aux camping cariste puis-je conteser cette facture car pour 2007 la mairie n'a pas installé de compteur pour chaque unité